FRC.3 25491

DISCOURS
SUR
LE SERMENT CIVIQUE,

Prononcé, le Dimanche 14 Février 1790, dans l'Eglise de Notre-Dame,

En présence de l'Assemblée Nationale, de celle de la Commune, & de la Garde Nationale-Parisienne,

PAR M. MULOT,

Chanoine-Régulier de S.-Victor, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Président de l'Assemblée des Représentans de la Commune;

Imprimé par ordre de l'Assemblée des Représentans de la Commune.

A PARIS,

De l'Imprimerie de LOTTIN *l'aîné*, & LOTTIN *de S.-Germain*, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-André-des-Arcs (N° 27).

M DCCXC.

THE NEWBERRY LIBRARY

DISCOURS

SUR LE SERMENT CIVIQUE;

Prononcé, le Dimanche 14 Février 1790, dans l'Egliſe de Notre-Dame.

FACTO in ſe Spiritu Dei, dixit Regi & Populo: *Audite me..... Tranſibunt dies, abſque Lege..... Non erit in tempore illo Pax egredienti & ingredienti, ſed terrores undiquè... Vos ergò confortamini & non diſſolvantur manus veſtræ; erit enim merces operi veſtro..... Et intravit Rex ad corroborandum fœdus..... Et juraverunt Domino voce magnâ in jubilo, in clangore tubæ omnes..... Cum execratione..... in omni enim corde ſuo juraverunt, & in omni voluntate..... & præſtitit eis Dominus requiem per circuitum.*

PLEIN de l'eſprit divin, il dit au *Roi & au Peuple*: Ecoutez-moi: il y aura des jours où l'on mépriſera la Loi.... Alors la Paix ſera bannie du ſein des Coupables: ſoit qu'ils s'éloignent de leurs Villes, ſoit qu'ils y rentrent, Par-tout la terreur agitera leurs âmes..... Pour vous, armez-vous de force; redoublez d'efforts; ne vous ſéparez pas, & vos travaux auront leur récompenſe..... Et le *Roi* vint auſſi-tôt faire un pacte d'alliance ſolemnelle, & le Peuple a juré cette alliance; il en a fait le Serment à ſon Dieu: il a prononcé l'anathême contre les ennemis de la Loi: ſon cœur dictoit; ſa volonté

consommoit son serment..... Et le Seigneur a répandu sur le Souverain & sur le Peuple les dons bienfaisans du Repos & de la Paix.

Au Livre II des Paralipomènes, Chap. XV.

MESSIEURS,

QUEL est cet homme inspiré, qui parle avec tant de sagesse & de franchise à son Roi, & qui donne à tout le Peuple des conseils aussi précieux? Quels sont ces Coupables que la frayeur poursuit jusques dans leurs retraites? Quel est ce Monarque vertueux, si docile à la voix qui l'instruit, qui accourt avec tant d'empressement pour former un pacte d'alliance avec ses Sujets, & jurer à son Dieu de maintenir la Loi, source unique & féconde de leur félicité commune? Quel est ce Serment mutuel & du Souverain & du Peuple, que, du haut de son Trône sublime, ratifie le suprême arbitre de la destinée des Rois & des Empires.

Ce tableau n'offriroit-il que l'image de quelques faits empruntés à l'histoire immense des Nations, ou seroit-ce la peinture prophétique de ce qui se passe sous nos yeux?

Ah! Messieurs, c'est l'un & l'autre. Le tems, en parcourant le vaste cercle des Siécles, raméne les mêmes événemens. Dans tous les âges, les

Rois justes & bons sont l'objet des complaisances de la Divinité qui retrouve en eux son image. Dans tous les âges, la dent impartiale & cuisante des remords déchire & tourmente les cœurs perfides. Dans tous les âges, les alliances sincères des Princes & de leurs Sujets sont consacrées par la Sanction du Roi des Rois ; & le bonheur général en est la suite.

En traçant donc les actions du vertueux Aza, docile à la voix d'Azarias, le pacte mutuel de ce Prince avec les Tribus fidelles de Benjamin & de Juda, pour le maintien de la Loi, & le sort infortuné des déserteurs de cette même Loi, que la terreur accompagne dans leur fuite, l'Auteur sacré de l'histoire des Juifs traçoit aussi la nôtre, & sa plume, guidée par l'esprit divin, qui atteint d'une extrémité des Siécles à l'autre, consacroit l'un des plus beaux faits de nos Annales, & l'époque brillante où nous-nous trouvons.

Reconnoissons dans cette histoire d'un des plus justes & des plus grands Rois qui ayent honoré la Judée, reconnoissons nos grandes destinées : applaudissons au bonheur que va répandre sur nous la main bienfaisante de la Divinité : bénissons la Providence qui, disposant tout avec douceur, presque sans effusion de sang, a rendu victorieuse la Liberté : qui, du sein des désordres inséparables des Révolutions, va faire naître

l'ordre & la paix : qui, en ſubverſant entièrement notre Empire, le maintient dans ſon rang de premier des Empires de l'Univers, par la ſageſſe des Loix qu'elle lui donne, par l'union qu'elle inſpire à tous les François pour le maintien de ces Loix.

C'eſt pour jurer cette indiviſible union, Guerriers Citoyens, que vous avez raſſemblé vos Légions. C'eſt pour en entendre le Serment que l'auguſte Aſſemblée de la Nation, & celle de la Commune ſe rendent dans ce Temple antique, mille fois témoin des vœux & des actions de grâces de nos Rois, mais qui ne l'a été qu'une fois encore du Serment d'un Peuple Libre. C'eſt pour le rendre plus ſaint ; c'eſt pour vous engager plus ſpécialement avec le Dieu vengeur des parjures que vous voulez le faire autour de ſes Autels, plutôt qu'au champ des Guerriers.

Votre cœur ne peut plus le contenir : votre bouche s'entrouvre pour le prononcer : ah ! modérez l'ardeur qui vous anime : je veux la doubler, s'il eſt poſſible, en vous développant l'étendue & la juſtice de ce Serment.

Cette honorable fonction m'a été confiée par des mains trop chères pour que je m'abſtienne de la remplir. Mes vénérables Collégues, en me l'impoſant, ſavoient que mes talens étoient bornés ; que ma voix étoit foible ; mais ils connoiſſoient

& le ſujet qu'ils me donnoient à traiter, & votre ſenſibilité. Ils ont ordonné, & je n'ai pu qu'obéir.

Eſprit Divin, témoin que l'ambition & l'orgueil ne m'ont pas conduit près de cet Autel (1), couronnez ma ſoumiſſion par l'abondance de vos faveurs; guidez ma langue; donnez-moi l'expreſſion ſimple & ſublime du ſentiment, & j'aurai la ſeule éloquence que je déſire, l'éloquence du cœur.

C'est à la Nation que vous allez jurer d'abord d'être fidéles. A la Nation! Ah! qu'il doit être doux pour vous ce Serment! C'eſt le cri de l'amour pour une mère chérie: c'eſt l'expreſſion de la plus noble des paſſions, de ces paſſions louables, néceſſaires à l'homme dont elles créent l'énergie, qui aggrandiſſent ſon âme, &, quoique puiſées dans la Nature, l'exhauſſent au-deſſus de la Nature même. C'eſt ce ſentiment conſolant & flatteur qui rend ſi légers les travaux pénibles qu'il fait entreprendre, & ajoute aux peines cuiſantes de l'exil, & au vuide même de l'abſence.

Amour vivifiant de la Patrie! tu es répandu dans l'âme de tous ces Guerriers; ton feu ſacré

---

(1) L'Orateur étoit, non dans une chaire, mais debout devant un Autel.

les consume ! C'est toi qui leur fis sentir toute la honte de l'esclavage sous lequel en vieillissant languissoit la France : c'est toi qui leur conseillas & leur fis obtenir la conquête de la Liberté. C'est pour mieux servir cette Patrie, la Nation, qu'ils ont brisé leurs chaînes : c'est pour la protéger & la défendre qu'ils ont pris ces armes qui ennoblissent leurs mains.

Semblables aux Machabées, que l'amour de la Patrie a rendus si célèbres, ils ne veulent que vivre & combattre pour elle, & la victime la plus belle qu'ils n'hésiteroient pas de lui offrir est leur vie même ; le plus grand honneur à leurs yeux est de mourir pour elle.

Ah ! si l'histoire a recueilli avec complaisance les grandes actions que l'amour de la Patrie a fait éclore dans les plus beaux siécles du monde, sa main s'arrêtera d'admiration à la fois & de fatigues, lorsqu'elle voudra retracer tous les prodiges que le même amour a produits, & opère encore chez les François.

Qu'on vante ces Républiques fameuses où cet amour a enfanté de si grands Orateurs & tant d'intrépides Soldats ! la France l'emporte sur Athènes, & devient la rivale de Rome.

Nous avons vu, de nos jours, un Corps entier de Doctes sceptiques proposer gravement un prix à celui qui résoudroit ce problême *si*

l'amour de la Patrie peut être auſſi vif ſous un Monarque qu'au ſein d'une ſociété républicaine : quelques années de plus & l'Expérience leur eût épargné cette demande. Témoins de notre Révolution, la vue ſeule de ces Troupes Citoyennes les eût fait rougir d'une Queſtion ſemblable. Oui, ſous un Monarque, on peut reſpirer l'air de la Liberté : on ne craint point la tyrannie d'un Prince qui a tout le pouvoir d'exécuter la Loi, mais qui en eſt le premier ſujet lui-même : & où commandent les Loix protectrices de la Liberté, la Patrie a tous ſes droits, & l'amour de la Patrie eſt la vertu de tous.

Jurer d'être fidéle à la Nation, c'eſt donc jurer de ſuivre le plus doux penchant de la Nature : c'eſt donc jurer d'abandonner ſon cœur à l'impulſion du plus pur amour : c'eſt jurer d'obéir, ſans inquiétude & ſans réſiſtance, à la voix de la Nation ; c'eſt confondre ſa volonté avec la ſienne ; &, ſe repoſant paiſiblement ſur ſa ſageſſe, s'épargner juſqu'à la peine même de vouloir.

Saints interprétes de la volonté générale, auguſtes Repréſentans de la Nation, qui, par votre préſence, ajoutez à la ſolemnité de cette Fête civique, jurer d'être fidéle à la Nation, c'eſt dépoſer entre vos mains une volonté ſujette à l'erreur & vouer une entière obéiſſance à vos Décrets.

Sans doute il eſt permis à l'homme libre d'en meſurer l'étendue, d'en calculer les effets : il eſt permis de vous en préſenter, avec franchiſe, les imperfections ſuites de l'imperfection de l'Humanité ; mais ce n'eſt qu'après avoir obéi ; &, tant que vos déciſions ne ſont pas réformées par vous-mêmes, vos déciſions doivent toujours être reſpectées.

Elles le ſeront, je vous le jure, au nom des amis de l'ordre & de la paix, des amis de la Patrie, au nom de tous les bons François. Elles le ſeront ; vous en liſez l'aſſûrance ſur le front de ces Guerriers : vous allez entendre leur bouche vous la donner ; &, ſi quelque audacieux & téméraire ennemi de la France oſoit concevoir l'eſpérance contraire, qu'il contemple leurs armes.

Oui, Guerriers Citoyens, fidéles à la Nation, & pleins d'amour pour elle, vous jurerez encore d'être fidéles aux déciſions de ſes Sages dont le Recueil offre le Code de la Loi : vous jurerez d'être fidéles à la Loi, qui eſt l'âme de la Nation, & ſans laquelle elle ne ſeroit qu'un Corps immenſe, compoſé de Membres ſans harmonie, comme ſans nombre, & qui, mus par des impulſions contraires, l'entraîneroient ſans ceſſe vers une inévitable deſtruction.

La Loi eſt un phare toujours lumineux, tou-

jours néceſſaire, qui montre les écueils, & les fait éviter. C'eſt le mur le plus invincible, le rempart le plus impénétrable que des Citoyens puiſſent offrir aux ennemis la Patrie.

C'eſt l'aliment de la vie des Empires, comme le froment eſt l'aliment des corps ; &, lorſque ce Sceptique fameux du ſiécle dernier, dont les Ecrits ont, tout-à-la-fois, fait éclore & obſcurci tant de vérités, formoit, dans ſon imagination chimérique, ſa République d'Athées, c'étoit par la Loi qu'il remplaçoit leur Dieu.

Eh ! qui donc pourroit ſe refuſer à ſe ſoumettre à la Loi ? Tout ne lui obéit-il pas dans la Nature ? Les ſaiſons reparoiſſent & ſe terminent à des époques fixées par des Loix. La naiſſance des êtres eſt ſoumiſe aux Loix de la reproduction : cette fleur ſi ſimple qui porte avec elle tant d'odeur, s'eſt régénérée dans la corruption ; ſa tige s'eſt graduellement élevée ; ſon bouton s'eſt ouvert ; ſes feuilles ſe ſont développées, & il n'eſt qu'un ſeul moment propre à la cueillir. Les aſtres ſont réglés dans leur cours, & jamais ils ne s'écartent des cercles qu'ils parcourent. L'Aſtre du jour habite ſucceſſivement ſes douze demeures, &, par reſpect pour les Loix, il permet que la Reine des nuits intercepte ſes rayons, & prive quelques inſtans les Mortels, de ſa bienfaiſante lumière. Les

Comètes errantes ſont elles-mêmes ſujettes à des Loix, & ne viennent ſe montrer qu'au moment calculable de leur apparition. Enfin, Dieu lui-même, le Légiſlateur ſuprême, en qui eſt la Loi, dont la Toute-Puiſſance eſt infinie, ne peut rien ſur l'eſſence des choſes éternelle comme lui.

O hommes, refuſeriez-vous donc de ſuivre l'exemple de toute la Nature, l'exemple de votre Dieu : non, ſans doute, la Loi vient au devant de vous, & vous courez au-devant d'elle : non, vous ne ſauriez méconnoître ſa voix. Compagne de la ſageſſe, appuyée ſur elle, elle vous tient le même langage. « Enfans des hommes, » vous dit-elle, écoutez-moi, je vous apprendrai » de grandes choſes ; mes lévres annonceront » la juſtice ; ma bouche publiera la Vérité.... Tous » mes diſcours ſont juſtes & pleins de droiture.... » C'eſt de moi que vient le conſeil & l'équité : c'eſt » de moi que vient la force.... Les Rois régnent » par moi... Par moi les Princes commandent, & » c'eſt par moi que ceux qui ſont puiſſans, ren- » dront la Juſtice : j'aime ceux qui m'aiment.... » Les richeſſes & la gloire, la magnificence & la » juſtice ſont avec moi ; car les fruits que je porte » ſont plus eſtimables que les pierres les plus » précieuſes & l'or le plus pur. Heureux ceux qui » gardent mes voies » !

Vous les garderez, les voies de la Loi, braves

Guerriers, & le Serment que vous en allez faire, en eſt le garant : vous les garderez comme Citoyens & comme Soldats ; vous ne ſouffrirez pas que d'autres s'en écartent. Toujours prêts à obéir à la Loi, toujours prêts à la défendre, vous n'agirez que par elle & pour elle. Par vous la licence ſera réprimée, & la Liberté ſoutenue : vos bras & vos armes ſeront toujours au ſervice de la Loi & au ſervice de la Patrie, qui n'exiſte que par la Loi. Et ſi bientôt jouiſſant tous du calme qu'elle donne, après avoir appeſanti vos mains ſur les Ennemis de la Nation ; après avoir ravi à la tyrannie, ſa proie, vous prenez quelque repos, que les Ennemis de la Nation ne s'en prévalent pas ! Ce repos ſera celui de *Juda* ; ce ſera le repos du lion : qui pourroit jamais oſer exciter ſon réveil? *Manus tua in cervicibus inimicorum, . . . ad prædam aſcendiſti . . . Requieſcens accubuiſti ut leo. . . quis ſuſcitabit eum* ?

Mais peut-on être fidéle à la Loi, ſans être fidéle à celui qui en eſt le dépoſitaire, à qui le ſouverain Pouvoir de la faire exécuter appartient : à celui qui la reçoit de la main de tous, pour exiger enſuite, de chacun, la ſoumiſſion la plus entière à ſes Préceptes ? Non, certes ! Auſſi venez-vous joindre, à vos premiers Sermens, celui d'être fidéles au Roi.

Ce Serment n'a jamais coûté à des François. L'amour du Souverain eſt la vertu de la Nation : c'eſt, ſi j'oſe le dire, une propriété du ſol : l'enfant en eſt inveſti dans le ſein de ſa mère, qui le lui tranſmet avec la vie : ſon cœur s'en nourrit, en grandiſſant, & ſon plaiſir le plus doux eſt de le manifeſter par ſes cris, comme la dernière cenſure de ſes Rois, eſt de leur en refuſer le témoignage par ſon ſilence.

Mais ce Serment dût-il jamais être fait avec plus d'ardeur que dans les circonſtances où nous nous trouvons ? Jamais Souverain mérita-t-il davantage & notre fidélité & notre amour ?

Ah ! nous parcourerions en vain nos Annales : en vain nous rapprocherions notre Monarque de ceux qui ont le plus glorieuſement porté ſa Couronne ; après avoir épuiſé nos Faſtes, nous ſerions forcés de lui dire, ce que Dieu lui-même diſoit de Salomon. « Parmi ceux qui l'ont précédé, parmi ceux qui le ſuivront, il n'eſt pas » de Roi qui puiſſe lui être comparé. *Nullus*, » *in Regibus, ante te, nec poſt te ſimilis tui* ».

Tous les Titres, que la France eſclave a donnés à ſes Maîtres, peuvent en effet ſe réunir ſur ſa tête ; & ces ſur-noms, que trop ſouvent a prodigués la flatterie lâche & ſervile, le François libre peut les lui offrir.

Le nom de *Pieux* appartient, ſans doute, à

un Prince qui fait reſpecter, par ſes exemples, la Religion dont il chérit les Principes : qui nourrit dans ſon cœur la vénération la plus grande pour les Vertus d'un Père qui lui en a tranſmis le goût ; la tendreſſe la plus pure pour une Epouſe qui embellit ſes deſtinées ; & l'amour le plus ardent pour un fils qu'il deſtine à faire, après lui, le bonheur de ſes Sujets.

Ah ! ſi j'oſois mettre en paralléle avec lui ; non ce Conquérant ſanguinaire, dont la grandeur ſi fauſſe, quoique tant vantée, n'a conſiſté que dans les ſuccès de l'ambition & de l'orgueil, dans le nombre immenſe de ſes Conquêtes, qui toutes faiſoient à l'Etat, dont elles préparoient la ruine, des plaies, ſenſibles encore de nos jours, & qui toutes étoient achetées au prix du ſang de ſes ſujets : dont la grandeur coloſſale, en apparence, s'eſt évanouie ſans lui ſurvivre ; mais avec ce Roi chéri, Père de ſon Peuple, dont on l'avoit forcé de devenir le vainqueur, avec ce Roi qui ne porta pas vainement le nom de *Grand* : combien ſur cette Idole adorée des François, notre Monarque auroit-il d'avantages !

Henri, dans ſon enfance, ignore ſa deſtinée : des montagnes agreſtes lui tiennent lieu de Parcs ; une chaumière eſt ſon Louvre : il ne s'accoutumera point au langage de la flatterie chez de

ſimples Agricoles qui ne parlent que celui de la Nature : il apprend à être franc comme eux. Les fruits de cette éducation patriarchale, il les porte ſur le Trône ; &, comme la grandeur véritable ne conſiſte que dans l'exercice ſolemnel des plus ſimples vertus, il n'a beſoin que de ſon cœur pour être grand.

Mais Louis, ce bon Roi qui nous gouverne, eſt né dans le ſein de la corruption des Cours. Bercé par la molleſſe, il n'a jamais pu s'endormir ou ſe réveiller qu'au milieu de l'encens des flatteurs. Ces préjugés anti-populaires, anti-patriotiques qui eignent les hommes comme trop petits & trop mépriſables pour arrêter les regards des Rois, qui ne leur repréſentent la Loi que comme un frein bon pour ſes Peuples, & qui ne ſauroit contrarier les volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, il les a tous reçus dès le premier jour de ſon exiſtence ; &, pour parvenir au degré de grandeur qu'il poſsède, il lui a fallu les vaincre, & ſa grandeur eſt ſon ouvrage. Il eſt donc vraiment grand & grand par lui-même, le Monarque objet de notre amour ; il eſt vraiment grand ! Mais il eſt un autre titre plus cher à ſon cœur, c'eſt le titre de *Père du Peuple*.

Celui de nos Souverains qui l'obtint autrefois l'avoit mérité, ſans doute ; mais l'avoit-il acquis à tant de titres ?

Quel Prince fit autant d'efforts pour maintenir ou ramener l'harmonie & l'ordre dans ſon Empire, partagea plus ſincèrement les alarmes, les inquiétudes, les peines, les malheurs de ſon Peuple & ſe dépouilla plus volontiers pour lui?

Qui, de tous nos Rois, donna ſur-tout plus de marques de confiance à ſes Sujets?

Rappellez-vous, chers Concitoyens, ces momens de trouble, de confuſion & d'horreurs où, contre le penchant naturel de votre caractère, vous ne ſembliez reſpirer que le carnage; où l'air retentiſſoit du cri des victimes ſi cruellement immolées: où l'on ne voyoit, de tous côtés, que des canons, des épées, des piques & des armes de toute eſpèce auſſi extraordinaires & auſſi redoutables que ceux qui les portoient. Votre Roi, ſans ſes gardes, ſans ſa Cour, le front ſerein, l'âme paiſible, ſûr de ſes vertus & des vôtres, ne traverſa-t-il pas cette foule armée, &, ſous la voûte d'acier que vos épées formoient au-deſſus de ſa tête, ne monta-t-il pas à la Maiſon commune, au Temple de la Liberté, pour jurer ſur ſon autel qu'il vouloit & feroit tout pour votre bonheur?

Pour notre bonheur! ô bon Roi, recevez, par la bouche du Miniſtre du Dieu de Vérité, le titre le plus doux pour votre âme, le titre de *Père de votre Peuple*. La Philoſophie vous a donné ceux de Roi d'un Peuple libre, de Reſ-

auteur de la Liberté ; mais c'eſt celui de Père qui vous plaît d'avantage, c'eſt celui de Père que préfèrent de vous donner vos Sujets : oui vous êtes notre père, nous ſommes vos enfans, & vos enfans vous jurent, de concert, & la fidélité & l'amour.

Vous l'avez dit, auguſte Souverain, que la peinture de cet amour étoit votre plus douce conſolation : notre plus grand bonheur eſt de vous l'exprimer.

Une des preuves les plus ſenſibles de l'amour, c'eſt la réunion, la confuſion des volontés, des vœux, des déſirs ; prouvons donc à notre Roi combien nous l'aimons, en jurant de maintenir, de toutes nos forces, la Conſtitution que lui a préſentée l'auguſte Aſſemblée de la Nation, & qu'il a ſi ſolemnellement acceptée.

Jurons de maintenir une Conſtitution qui enchaîne la tyrannie, bannit l'eſclavage pour ne faire régner que les Loix & obéir la Liberté : qui rend à l'homme les droits impreſcriptibles que lui a donnés la Nature, & que les Sociétés méconnoiſſoient & outrageoient depuis long-tems : qui raméne cette égalité précieuſe par laquelle un grand Peuple n'eſt qu'une famille de frères qui ne peuvent être diſtingués les uns des autres que par les nuances dominantes des vertus ou des talens : qui aſſûre au Mérite les honneurs &

les dignités que dispensoit la faveur & qu'achetoit la bassesse : qui brise les fers donnés à la pensée, & met fin tout à la fois à la captivité des esprits & à celle des corps : qui fait concourir tous les Citoyens à la cause commune, & les rend ou dépositaires ou censeurs de l'Administration : qui fait disparoître jusqu'aux moindres vestiges de la barbare féodalité : qui, inflexible pour les crimes, les punit également dans tous les Coupables, mais équitable, proportionne les peines aux délits, &, juste, n'en rend responsable que le Criminel seul, en qui elle respecte encore le titre auguste d'Homme ; qui déjà nous laisse entrevoir les bâses d'une justice prompte, gratuite & impartiale : qui soumet au pouvoir de la Loi les forces militaires dont on ne pourra plus se servir que pour assûrer le repos du Citoyen, le régne de l'ordre, le bonheur de tous.

Oui, vous allez jurer, Guerriers reconnoissans, de maintenir cette Constitution sage. Eh ! qui pourroit ne pas applaudir au Serment que vous allez faire de l'appuyer de vos forces ?

Seroit-ce quelqu'un de ceux que des décisions nécessaires dépouillent de leur état & de leur bien ?

Non, Frères, non il n'est personne qui n'applaudisse à votre auguste Serment ; nous apportons, pour la plupart, ces mêmes biens sur cet Autel sacré, pour en offrir l'holocauste à la Patrie ;

435

& ſi ; de même qu'autrefois ; au pied du Mont Sinaï, où Dieu lui-même dictoit la Loi, les Hébreux ont adoré les fauſſes Divinités de l'Egypte, on a vu des François, au pied du Temple de la Nation, honorer leurs antiques Idoles, à l'aſpect du Volume de la Loi, ils ſe ſont proſternés & tous ils ont dit d'un commun accord : « Nous ferons ce qu'il contient ; nous » jurons l'obéiſſance : *Omnia quæ locutus eſt...* » *faciemus & erimus obedientes* ».

Il eſt, à la vérité, quelques-uns de nos Frères éloignés de notre Patrie commune, par la crainte ou par l'erreur qui ne peuvent faire avec nous ce Serment Civique. Ah ! ne prononçons pas contr'eux d'anathêmes ; ils ſont aſſez punis de ne pas aſſiſter à cette ſolemnité, de ne pas partager notre bonheur. Que dis-je ? ſi j'en crois mon cœur, & ſi c'eſt l'eſprit divin qui m'anime, ils le partageront bientôt ; ils reviendront tous ſoumis à la Loi, & jureront de lui être fidéles. Réunis à nous ſous l'empire d'un Roi qui régnera par la Loi, ils ne formeront plus qu'un ſeul troupeau ſous un même Paſteur, *unum ovile, unus Paſtor* ; & notre Royaume, regénéré par la Loi, vivifié par l'amour de la Patrie, conduit par la ſageſſe de notre Monarque, n'offrira plus aux autres Nations que l'image de la Cité ſainte où Dieu régne au milieu de ſes Elus.

Ainſi ſoit-il.